

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RÉUNIONS

Nous avons participé à :

- 5 réunions de CA de notre association
- 3 réunions avec notre fédération la FAVO
- 2 réunions avec notre autre fédération ENE
- 2 réunions d'Assemblée générale (la SAVAREN et l'ADEG)

KMG (le site classé Sévéso seuil haut de la Rachéé)

- Suite à une mise en demeure de l'établissement Sherwing Williams (voisin de KMG) de respecter les conditions d'exploitation (non-respect d'un l'arrêté préfectoral précédent ; plan de lutte contre l'incendie inexistant) nous avons écrit en commun avec le CANE¹ au Sous-préfet en lui demandant d'informer l'ensemble des membres de la CSS² et de convoquer en urgence une réunion. En effet si un incendie se déclarait chez Sherwing Williams il pourrait se transmettre facilement à KMG.
- Nous avons participé à une réunion de CSS en Sous-préfecture ou les thèmes des panneaux d'information³, de la réunion publique préalable au PPI⁴ ont été abordés. C'est récurrent.

À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente du compte rendu de la réunion des services de l'État depuis plus de 4 mois.

GERBER

La CSS créée par la Préfet de l'Essonne le 10 décembre 2015 ne s'est toujours pas réunie. La dernière réunion remonte au 15 mars 2016 ou il fallait trouver 8 propriétaires riverains pour les analyses de l'air.

PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)

L'association est intervenue sur l'enquête publique par écrit en récapitulant un certain nombre d'observations et de manquements.

Le dossier ne fait pas mention du stockage des 12 000 m3 de terres polluées et des 2000 fûts toujours enterrés sur le site GERBER, ni mention du site KM Group , classé SEVESO seuil haut est situé en bordure de l'Orge.

Que se passerait-il dans le cas d'une crue centennale comme celle de 1910 ?

PLU

Le PLU a été une priorité pour l'association.

Nous avons demandé à Mr le Maire d'être entendu et nous lui avons remis une note récapitulant les points principaux contestés ainsi que nos diverses interrogations. Nous avons contesté particulièrement le projet d'urbanisation de la Pâture des Joncs ainsi que l'extension de la zone d'activités à la sortie Ouest de la commune. Nous avons été écoutés, mais aucune de nos propositions n'a été prise en compte excepté de petites

extensions urbaines à La Rachée et à Bellanger, en plein milieu naturel, qui avaient d'ailleurs, déjà été refusées par les Services de l'Etat.

Nous avons assisté à une réunion avec les services préfectoraux en mairie ainsi que les 2 réunions publiques organisées par la commune.

Nous avons adressé un courrier commun avec la FAVO (notre fédération locale) à La Préfecture, concernant particulièrement l'urbanisation de la Pâture des Joncs. Cette dernière nous a répondu qu'une étude d'entrée de ville sera bien réalisée et que le PLU était dispensé d'une évaluation environnementale et que son urbanisation était donc réglementaire.

Dans le cadre de l'examen du projet par les personnes associées, l'association a émis un avis défavorable argumenté au projet, de même que la FAVO qui a fait un recours gracieux resté sans réponse.

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), dans sa séance du 12 Janvier 2018 a émis un avis certes favorable, mais sous conditions et s'interroge sur la bonne prise en compte des continuités écologiques en fond de vallée sur le secteur de La Pâture des Joncs, l'ouverture à l'urbanisation de terres agricoles sur Blancheface, la création d'une zone d'activités sur le secteur de la cave du gourmet.

POMME VERTE

Diffusion d'un Pomme verte au printemps 2017

DIVERS

Participation à la création du livre d'ENE sur l'Identité de l'Essonne par l'écriture d'une monographie de Sermaise de notre Président d'honneur.

NOTES:

- Club des Amis de la Nature et de l'Environnement
- ² Commission de Suivi des Sites
- ³Des panneaux d'information devraient informer de la proximité du site
- ⁴ Essonne Nature Environnement (fédération)

RAPPORT FINANCIER

Libellés	Dépenses	Solde	Livret A	Total
Situation au 31/12/2015		598,68€	1719,57€	2318,25€
Adhésions				
Assurance	119,00€			
Cotisations	70,00€			
Manifestation	80,35€			
Frais administratifs	46,96€			
Intérêts			12,90€	
Situation au 31/12/2016	316,31€	752,37€	1732,47€	2484,84€

OBJECTIFS 2018

- Le PLU reste l'objectif principal notamment en vue de l'enquête publique.
- Expliquez l'intérêt d'intégrer le Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse
- La surveillance écologiques

LIVRE SUR L'IDENTITÉ DE L'ESSONNE

Ce livre nous fait découvrir les villages de l'Essonne sous un regard différent, parfois sans concession, celui des Association de l'environnement soucieuses de la préservation du patrimoine.

Si vous souhaitez acquérir cet ouvrage ; contactez-nous par courriel : contact@sermaise-environnement.org

Prix de vente 18 €